

La planification et l'aménagement de la Capitale nationale ne datent pas d'hier, comme en fait foi cette photographie prise en 1929 alors que la Commission d'embellissement d'Ottawa s'occupait de la construction d'une première promenade, le long du canal Rideau.

Historique

Les origines de la Commission de la Capitale nationale remontent à la Commission d'embellissement d'Ottawa (1899 à 1927) et à la Commission du District fédéral (1927 à 1958), ce qui est l'une des plus anciennes sociétés de la Couronne du pays. La Commission a été créée en 1958 avec le mandat de planifier et de mettre en valeur les propriétés fédérales de la région de la Capitale nationale afin que le siège du gouvernement du Canada ait un cachet digne de son importance nationale.

Les deux organismes qui ont précédé la Commission se sont surtout occupés d'embellir le paysage et d'entreprendre la construction du réseau de promenade. En 1939, le premier ministre Mackenzie King invitait Jacques Gréber, urbaniste français renommé, à préparer un plan d'implacement du monument du Canada dédié aux morts de la Première Guerre mondiale, sur la Place de la Confédération. Mackenzie King était convaincu de la réalisation d'un plan directeur de la Capitale reflétant la grandeur du Canada et la Seconde Guerre mondiale terminée. Il invitait Jacques Gréber à venir le préparer. Le « Plan Gréber » (Projet d'aménagement de la Capitale nationale) a été publié en 1950, marquant pour l'Ottawa le début de l'époque actuelle, prévoyant leur développement sur deux décennies.

Le plan Gréber s'appuyait sur une population de 500 000 habitants et une analyse poussée et systématique des constantes régionales de développement, des caractéristiques de la population et de l'activité économique. Voici en substance ses principales recommandations : relocalisation des voies ferrées pour améliorer la circulation (élimination des passages à niveau) et récupération de terrains; agrandissement du parc de la Gatineau pour en faire la principale ressource régionale pour les loisirs de plein air; acquisition des berges des principales rivières de la région pour permettre à la population d'utiliser ces espaces verts; création de nouveaux pôles administratifs fédéraux au parc Tunney et à Conledeion Heights; acquisition de la Ceinture verte, à Ottawa, pour contenir l'étalement urbain de la Capitale et mettre en valeur la campagne environnante.

